



FONDATION ♦ LACS

Procès-verbal de la 4^e Assemblée générale annuelle de FondationlacS tenue à la salle Missisquoise d'Eastman et par vidéoconférence Zoom le 6 mai 2023

Il y a quorum, plus d'une centaine de membres étant présents en personne et 43 en mode virtuel.

1. Ouverture de la réunion

Pierre-Jérôme Bouchard déclare l'ouverture de la réunion à 11h10.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il a été convenu que Jacques Leroux agirait à titre de président d'assemblée et Pierre-Jérôme Bouchard à titre de secrétaire.

Adopté sur proposition d'Hélène Paquet appuyée par Sophie Malavoy.

3. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Jacques Leroux en fait la lecture.

Adopté sur proposition d'Hélène Paquet appuyée par Sophie Malavoy.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2022 (voir www.fondationlacs.com)

Les membres ont eu l'opportunité de le réviser préalablement à la réunion.

Adopté sur proposition de Maurice Drouin appuyée par Maurice Legault.

5. Mot du Président et Rapport d'activités

Jacques Leroux présente brièvement le bilan et les projets et remercie l'équipe du CA, particulièrement Louise Tétrault, pour tout le travail accompli et l'aide précieuse.

La Fondation a maintenant sous son aile 95 lots soit environ 96 000 m2 de territoire sous gestion.

Les projets pour 2023 incluent :

- Poursuite des activités d'acquisition de lots
- Finalisation et dépôt de la demande afin de devenir un organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques
- Affiliation au Corridor appalachien

6. Présentation des états financiers 2022 et du budget 2023, et nomination du réviseur des comptes

La trésorière, Louise Tétrault, présente les états financiers pour 2022 et le budget pour 2023.

Les états financiers sont acceptés tels que présentés. M. François Tourigny est nommé pour examiner les états financiers en 2023.

Adopté sur proposition de Vincent Leclerc appuyée par Pierre Henrichon.

7. Ratification des actes posés par le CA depuis la dernière assemblée annuelle des membres

Il est proposé par Lily Trachy et appuyé par Robert Leblanc que l'Assemblée générale approuve, ratifie, sanctionne et confirme les actes, contrats, documents, écrits, résolutions, nominations ou autres décisions et choses, signés, adoptés, faits, pris ou désignés, depuis la dernière assemblée générale annuelle, par ses administrateurs et/ou ses officiers, de même que par toute autre personne ayant agi à ce titre.

8. Changement aux statuts de la Fondation dans le cadre de la demande de reconnaissance en tant qu'organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques.

Pierre-Jérôme Bouchard explique le changement mineur afin de se conformer aux exigences en cas de dissolution.

Adopté sur proposition de Maurice Drouin appuyée par Yves Trudeau.

9. Élection de deux administrateurs au Conseil d'administration

Jacques Leroux et Michèle Savard continuent leur terme.

Suite à leurs mises en candidature pour les trois postes disponibles, Alain Lupien et Pierre-Jérôme Bouchard sont réélus et Céline Rouleau est élue par acclamation pour un terme de deux ans au CA.

Adopté sur proposition d'Hélène Thibault appuyée par Yves Trudeau.

10. Questions et varia

Après quelques questions des membres, le président Jacques Leroux conclut et encourage les donations.

Levée de l'assemblée générale à 11h50.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PJBouchard', written in a cursive style. The signature is positioned above a horizontal line.

Pierre-Jérôme Bouchard,
Secrétaire